Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 87 (1958)

Heft: 10-11

Rubrik: Films d'orientation professionnelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FILMS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Au début de l'utilisation des tests en orientation professionnelle, on s'est imaginé trop facilement que ces épreuves permettraient sans erreur d'aiguiller les jeunes sur le chemin du succès professionnel. Peu à peu, sans méconnaître ou restreindre leur utilité très réelle, on s'est aperçu qu'ils étaient insuffisants et que le choix d'une carrière devait reposer, pour être durable, sur des goûts et des intérêts suffisamment mûrs, eux-mêmes éveillés, dirigés et cristallisés par une information la plus parfaite. Troisième étape, celle d'aujourd'hui : d'une part, on admet une certaine polyvalence de beaucoup d'aptitudes ; d'autre part, on reconnaît la possibilité d'une influence de l'information professionnelle sur le développement des aptitudes et la nécessité de cette information en tant que condition fondamentale d'un choix libre et éclairé.

C'est pourquoi les offices d'orientation professionnelle et le Corps enseignant intéressé à l'avenir de nos jeunes doivent saluer avec satisfaction les nombreuses publications faites par les associations professionnelles, publications destinées à faire connaître nos métiers. Il s'y glisse peut-être une intention de propagande, mais dans la mesure où les renseignements fournis sont objectifs, le danger « propagandiste » est écarté.

Il y a longtemps que les visites d'ateliers ont été recommandées, mais on sait qu'elles demandent beaucoup de temps et qu'elles sont difficiles à organiser rationnellement. On ne s'étonnera pas dès lors de l'effort réalisé aujourd'hui pour utiliser des moyens d'information plus modernes et peut-être plus efficaces : le film et la télévision. Si cette dernière n'en est qu'à ses débuts (cinq courtes bandes tournées à la TV romande), les films sont plus nombreux. Malheureusement, ils sont dispersés dans plusieurs centrales du film et tous ne répondent pas aux exigences de l'objectivité d'information dans la perspective de l'orientation professionnelle. C'est pourquoi deux commissions ont été créées en Suisse, l'une en Suisse allemande et l'autre en Suisse romande, afin de sélectionner les films utilisables, de les classer et finalement de constituer un catalogue à la disposition de l'orientation professionnelle et de l'école.

La Commission romande a visionné plus de soixante films de format réduit, muets ou sonores, noirs ou en couleurs. Quelque cinquante figureront au catalogue. Ce dernier comportera, en guise de préambule, des informations d'ordre pédagogique et d'ordre technique, la liste des centrales de dépôt, le classement des groupes professionnels et la légende des abréviations utilisées. Chaque film disposera d'une page entière de format A5 où seront groupés de façon systématique les renseignements suivants : cote du film, caractéristiques générales, durée, langue, sonorisation, contenu du film, remarques relatives à son utilisation, centrale de dépôt et tarif. De nouvelles pages pourront être ajoutées au fur et à mesure des productions.

Nul doute que ce catalogue, dont la publication est prévue pour la fin de l'automne, rencontrera un accueil favorable auprès des offices d'orientation professionnelle et des écoles. Les maîtres qui désireraient l'obtenir (prix approximatif 3 fr.) sont invités à s'annoncer dès maintenant, afin de permettre de fixer le chiffre du tirage, à l'Office cantonal d'orientation professionnelle, Fribourg.

Office cantonal d'O. P., Fribourg.

A. SUDAN.